

TAROT CLUB LE PAROISSIEN

Association déclarée selon loi 1901 – JO du 8 avril 1983 – Statuts révisés le 8 juillet 2018
Siège social : Mairie de La Grande Paroisse 77130 – Tél : 01 64 32 54 54

COMPTE-RENDU du CONSEIL D'ADMINISTRATION du VENDREDI 28 JUILLET 2023

Présents : Mesdames Isabelle CORREIA, Reine Marie FOURMEAUX, Danielle MAILLY, Jeanine MARAULT.
Messieurs Pascal DRAHON, Philippe DRAHON, Jean-Claude GALLOIS, Bernard JOACHIM, Christian MAILLY

Le conseil est au complet

Invités : Marie Josèphe RAFFARD
et Thomas LEGRAS

Début de la réunion : 19h00



Le président demande l'accord du conseil pour que Marie Josèphe Raffard et Thomas Le gras puissent assister au conseil en tant que futurs adhérents. Accord obtenu.

1. Bilan de fin d'exercice

L'année tarot 2022/2023 est terminée. Pour le club ce sont :

- 44 adhérents contre 43
- 34 licenciés Seine et Marne contre 39
- 22 inscriptions au DEFI 23

Classement FFT 2023 pour les licenciés de La Grande Paroisse (joint)

1^{ère} Série	0
2^{ème} Série	8
3^{ème} Série	5
4^{ème} Série	21

Etat financier : à ce jour le bilan financier du club est en déficit de 1748,70 € auquel il faut ajouter 472 € d'indemnités des qualifiés championnat pour la fin d'année 2023.

L'année 2023/2024 démarre donc en déficit de 2220,70 €.

Il faut en tenir compte dans les décisions d'aujourd'hui.

Le président rappelle que le DEFI 23 aura coûté 1210 € en lots et que les indemnités compétitions se montent à 1727 €...

2. Bilan du DEFI 23

Il y a eu 22 inscriptions, soit une recette de 440 €.

Les 14 tournois organisés auront donné un bénéfice total de 1663 € (bar compris).

Les 5 lots du défi et le vin d'honneur final pour 1210 €

Le bilan annuel est donc de 893 € qui sans être négatif ne suffit pas à couvrir les frais de compétitions alors que cela était l'objectif principal...

Les concours manquent réellement de participants, cela est général surtout depuis 2020 (Covid).

Devons-nous prévoir un Défi 2024 ?

A cette question il a été répondu OUI à la majorité des votants.

3. Bilan des compétitions

Bonne participation du club cette année :

- 104 inscriptions en qualificatifs pour 2022/2023
- 30 qualifications aux divers championnats

Cela nous coûtera 401 € pour les qualificatifs et 1326 € pour les championnats, soit un budget prévisionnel 2023 de 1727 €.

4. Adhésions 2023/2024

Le Conseil a déjà voté en avril l'adhésion à 25 € et un tarif réduit à 20 € pour les plus de 70 ans ou pour les habitants de La Grande Paroisse.

Pour la licence le club prendra une part supplémentaire pour aider à rétablir l'équilibre budgétaire. Part d'autant plus importante que le joueur est bien classé :

Classement	Part FFT	Comité	Club	TOTAL
1 ^{ère} Série	40 €	20 €	20 €	80 €
2 ^{ème} Série	30 €	15 €	15 €	60 €
3 ^{ème} Série	25 €	10 €	5 €	40 €
4 ^{ème} Série	15 €	5 €	0 €	20 €

La licence nouveau licencié (classé alors 4^{ème} série) restera à 10 €

Décision acceptée à l'unanimité

L'inscription au DEFI 24 sera maintenue à 20 €

La Fiche d'adhésion 2023/2024 (jointe) tient compte de ces décisions

5. Indemnisations des compétitions pour 2023/2024

Les conditions votées pour fin 2022/2023 sont maintenues :

Qualificatifs : indemnité au joueur participant

- A La Grande Paroisse : 0 €
- Ailleurs en Seine et Marne : 6 €
- Hors Seine et Marne : 10 €

Championnats : indemnité déplacement par joueur qualifié

Indemnité = KM x 2 x 0,06 €

KM = kilométrage entre La Grande Paroisse et la ville du Championnat

Exemple : pour Pontarlier KM = 400 l'indemnité sera de 400x2x0,06 soit 48 € par joueur

6. DEFI 2024

Le président propose de diminuer les lots servis en fin de défi. Refus du conseil.

La majorité des membres du conseil pense que pour que le DEFI reste attractif il faut maintenir des lots importants

Nous adoptons donc les lots suivants :

	1er	2ème	3ème	4ème	5ème	6ème	7ème	8ème
20 inscrits	500 €	300 €	200 €	100 €				
25 inscrits	500 €	300 €	200 €	100 €	50 €	30 €		
30 inscrits	500 €	300 €	200 €	100 €	60€	50 €	40 €	30 €

Si moins de 20 inscrits le défi 24 sera abandonné

Le calendrier et les concours du défi :

Le fonctionnement 2022/2023 était de 8 tournois vendredis soir et 6 tournois weekend.

Il est proposé de faire des tournois défi les vendredis après midi 1 fois par mois (en remplacement du Vapm club).

L'idée est retenue tout en sachant que les gens qui travaillent ne pourront probablement pas participer... Optons pour un mixte

Nous proposerons un calendrier avec 6 vendredis tournoi après-midi plus tournoi soir soient 12 concours (deux équipes bar nécessaires) tout en conservant 4 tournois le weekend.

Le classement du défi 24 serai donc établi sur 16 concours.

Une réunion du conseil d'administration en septembre sera principalement dédiée au Défi 24 pour établir le règlement définitif..

Autre possibilité un Défi commun Chelles / La Grande Paroisse. A voir avec Chelles

7. Questions diverses

- Le calendrier des compétitions n'est pas encore établi, des incertitudes subsistent quant au jumelage avec d'autres comités.
- Le président demande l'accord pour reverser une somme (entre 50€ et 100€) à Christian pour les lots du challenge interne des vapm. Approuvé.
- Bernard Joachim indique qu'une somme voisine de 200 € devrait prochainement revenir au club après la fermeture du club de Fontenay. Merci Bernard !

Ce conseil se termine vers 20h30

Une restauration collective est ensuite assurée avec l'aide de Christian qui réchauffe les pizzas achetées l'après-midi même par Jean-Claude.

Le secrétaire
Philippe Drahon

Le président
Jean-Claude Gallois